

La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Vol. XXVI, numéro 1

Hiver 2005-2006



Manoir Dionne (circa 1850) À Saint-Antoine-de-Tilly (Photo: Marie-Lise Brunel)

Joyeux Noël!

Sommaire

•	Billet	3
•	Sauvegarde	4
•	Fiche technique	5
•	Ma maison	6
•	Prix décernés par l'APMAQ	8
•	La maison Bordeleau-Prévost	9
•	Échos du congrès	10
•	Vie de l'Association	11
•	En bref	12
•	Carrefour des petites annonces	14
•	Le complexe de la patate chaude	16

En page couverture : le Manoir Dionne

Sis au 3823, chemin de Tilly, le manoir Dionne, est abrité par un imposant couvert de vieux saules. Ce fleuron de l'architecture de conception québécoise érigé vers 1850, s'est vu entièrement redécoré dans le style néoclassique à la période victorienne avec, notamment, l'ajout de fines dentelles de bois. Cette maison aux allures de villa est agrandie à l'arrière par une aile de même style que le corps principal. Sur la façade, les deux portes monumentales avec pilastres, corniches, baies latérales et imposte sont remarquables. Le garde-corps de la galerie est doté de garnitures en fonte moulée d'un modèle très rare à Saint-Antoine-de-Tilly. Depuis sa construction, le manoir loge la famille Dionne.

Source: Circuits du patrimoine bâti. Saint-Antoine-de-Tilly. 300e, page 10.

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron Comité de rédaction : Cathy Beauséjour, Marie-Lise Brunel, Agathe Lafortune, Gordon Lefebvre, Louis Patenaude. Collaboratrices, collaborateurs: Réal Béland, Pierre de Bellefeuille, Jacques Blais, Lise Buteau.

Photographies: Cathy Beauséjour, Marie-Lise Brunel, René-Claude Grenon, Jean-Paul Martel, Alain Prévost.

Mise en page et transmission des textes : Agathe Lafortune

Livraison: Éconopost Infographie : Michel Dubé

Imprimeur: Imprimerie de la CSDM Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada Dépôt légal: ISSN 0711 - 3285

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

L'adresse du secrétariat de l'Apmag est le 2050, rue Amherst, Montréal Oc H2L 3L8

Téléphone: (514) 528-8444 Télécopieur: (514) 528-8686 Courriel: maisons.anciennes@sympatico.ca http://www.maisons-anciennes.gc.ca

On peut reproduire et citer les textes parus dans La Lucarne à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans La Lucame n'engagent que leurs auteurs.

Les membres du conseil d'administration 2005-2006

Anita Caron, présidente (418) 246-3426

Réal Béland, vice-président (450) 661-2949

Guylaine Hubert, trésorière (514) 272-3582

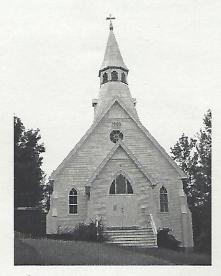
Agathe Lafortune, secrétaire du Conseil et attachée aux relations (514) 332-5943

Cathy Beauséjour, conseillère (514) 521-6997

Micheline Fecteau, conseillère (514) 731-1125, (450) 298-5690

Louis Patenaude, conseiller (514) 845-5915

Jacques Portelance, conseiller (418) 259-7620



Église Holy Trinity - Irlande au Québec voir page 11 (Photo: Jean-Paul Martel)

Pour devenir membre ou pour renouveler votre adhésion à

1'APMAQ

Cotisation annuelle: 30 \$ par famille Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus Pour recevoir votre carte de membre et un reçu, postez votre chèque au Secrétariat de l'APMAQ 2050, rue Amherst Montréal, Qc H2L 3L8

Téléphone: (514) 528-8444 Télécopieur: (514) 528-8686

Convention de la poste publication 40920008 Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à **APMAQ**

2050, rue Amherst, Montréal, H2L 3L8

L'APMAQ a vingt-cinq ans

Par Anita Caron

e récent congrès tenu à Saint-Antoine-de-Tilly a été l'occasion de faire mémoire de moments significatifs d'une concertation établie entre amis et propriétaires pour la mise en valeur du patrimoine bâti québécois. J'ai le privilège d'avoir participé, dès 1982, aux activités offertes par l'APMAQ : congrès et visites de maisons anciennes dans différentes régions du Québec; ateliers sur des connaissances et des pratiques concernant l'entretien et la mise en valeur de bâtiments anciens; partage d'informations sur des métiers du bâtiment et des styles architecturaux; mobilisation pour la sauvegarde de bâtiments et de sites menacés.

L'Association est aujourd'hui présente dans la plupart des régions du Ouébec. Depuis sa création, au début des années '80, en lien avec d'autres organismes, elle s'est appliquée à sensibiliser les citoyens et les élus à l'importance de sauvegarder un patrimoine bâti riche et diversifié. Le Prix Thérèse-Romer créé en 2004 et décerné pour la première fois au Congrès 2005 se veut une façon de reconnaître le travail accompli par des membres pour entretenir, restaurer et mettre en valeur des bâtiments représentatifs de ce patrimoine.

La remise en activité d'un comité de sauvegarde et le partenariat établi, en cours d'année, avec le Comité du patrimoine de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec témoignent d'ailleurs de la place qu'occupent des bâtiments et des sites menacés par des démolitions, des constructions insolites ou des transformations de territoire.

L'aménagement récent des archives et la création d'un site Internet se veulent précisément des moyens de garder mémoire et de partager avec le plus large public possible des connaissances et des préoccupations axées sur la protection du patrimoine bâti et de son environnement.

Cela requiert des ressources humaines et financières que l'APMAQ entend se donner au cours des trois prochaines années. Dans l'application de ce plan, une attention particulière sera apportée à la conservation dans les régions de bâtiments désaffectés qui sont parfois l'objet de destructions sauvages.

Un numéro spécial de La Lucarne (printemps 2006) fera le point du travail accompli à ce propos, au cours des vingt-cinq dernières années et proposera des réflexions sur des politiques et des pratiques pouvant assurer la protection d'éléments du patrimoine considérés, à juste titre, comme des composantes majeures du paysage rural et urbain québécois.

Des villes comme Rivière-du-Loup et Montréal se sont donné récemment des politiques en ce sens. Des ententes de partenariat concernant les lieux de culte de la ville de Québec, de la région de Montréal et de la MRC de Portneuf ont également été établies au cours des dernières années.

Il importe que partout au Québec, les personnes et les groupes soient vigilants dans la recherche et l'application de moyens pouvant contrer des destructions irréversibles.

Plan d'action adopté pour 2005 - 2006

Lors du dernier congrès, un plan d'action en cinq points a été adopté par l'assemblée générale. Ces points sont les suivants:

- Se donner un plan triennal de développement et de diffusion.
- Explorer des modes de financement axés sur le développement et la diffusion.
- Encourager, appuyer et initier des mesures visant la protection de bâtiments patrimoniaux laissés à l'a-
- Poursuivre les travaux entrepris en vue de proposer aux membres et aux propriétaires intéressés une assurance appropriée pour la protection de leur propriété ancestrale.
- Collaborer avec d'autres organismes compétents en matière patrimoniale.

Quel avenir pour quelles églises?

COLLOQUE SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX

Par Louis Patenaude

Une sauvegarde patrimoniale réussie est, le plus souvent, le fait de citoyens déterminés appuyés par les pouvoirs publics.

Du 19 au 22 octobre dernier a eu lieu à l'UQAM, un important colloque international sur l'avenir du patrimoine religieux sous le titre Quel avenir pour quelles églises? Le colloque était organisé par l'UQAM, la Fondation du patrimoine religieux du Québec, le Conseil du patrimoine de Montréal et l'université Concordia. De nombreux invités en provenance d'Allemagne, de Belgique, des Etats-Unis, de France, de Norvège, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, ont témoigné de la situation qui prévaut dans leur pays. Des experts québécois et canadiens ont décrit aux participants l'état de la question chez nous.

Au moment où la pratique religieuse a fortement baissé dans toutes les sociétés représentées à ce colloque, on prend conscience de la valeur identitaire essentielle que les églises ont acquise au fil du temps et on se pose, avec appréhension, la question de leur destin. Le problème à la base est donc partout le même, bien que les mécanismes mis au point pour y faire face varient sensiblement d'un milieu à l'autre. C'est ce

thème qui a fait l'objet des interventions. Les aspects juridiques de la question ont été évoqués; ainsi s'est-on demandé qui était véritablement propriétaire des églises pour constater que, dans le cas du Québec, un tournant important dont on a pas toujours clairement conscience avait été pris lors de la réforme de la loi des fabriques vers 1965 (1).

La multifonctionnalité des églises, c'est-àdire la combinaison du culte, à certains jours et à certaines heures, et d'autres activités communautaires ou sociales, est vue le plus souvent comme une solution d'avenir. On a d'ailleurs rappelé avec justesse que cette multifonctionnalité avait été longtemps une caractéristique des églises, lieu d'assemblée par excellence, caractéristique qui s'était peu à peu perdue avec le temps.

La conversion des églises à de nouvelles fonctions, dans la mesure où celles-ci n'entraînent pas de transformations telles qu'on en oublie la fonction première du bâtiment, est en général reçue de façon favorable. Les maires de différentes

municipalités québécoises et d'une commune de Bretagne firent état de leur expérience à cet égard prouvant de façon éloquente qu'une sauvegarde patrimoniale réussie est, le plus souvent, le fait de citoyens déterminés appuyés par les pouvoirs publics.

Cette dernière session constituait une illustration concrète d'une des conclusions majeures du colloque, soit le rôle complémentaire des citoyens, des villes et enfin de l'État dans le destin de nos églises.

Une session a porté sur la ville de Québec, une autre sur la ville de Montréal et le colloque s'est terminé par des visites guidées de lieux de culte montréalais. Le nombre impressionnant de participants inscrits au colloque démontrait avec vigueur l'importance accordée à cette cause dans notre société et l'inquiétude qu'elle suscite.

(1) On aura intérêt à consulter sur ce point l'ouvrage récemment publié de Luc Noppen et de Lucie K. Morrisset *Les églises, un patrimoine à réinventer*, dont *La Lucarne* a fait un compterendu dans son numéro de l'été 2005.

Initiation de jeunes du primaire au patrimoine bâti ancien

Par Réal Béland

En 2002, la Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire a élaboré une trousse pédagogique (Guide de l'enseignant, Cahier de l'élève et C.D.-Rom) dans le but d'initier des élèves de sixième année du primaire au patrimoine architectural ancien de leur localité et à son histoire. Intitulé «300 ans d'architecture à Pointe-Claire», ce projet a été réalisé par une équipe dirigée par Claude Arsenault, président de la Société pour la sauvegarde du patrimoine bâti de cette municipalité et financé, en partie, par la Fondation maisons anciennes du Québec dont l'un des objets est la sensibilisation des jeunes au patrimoine bâti ancien et à l'importance de le préserver.

À la suite de l'expérimentation de cette trousse pédagogique en 2002-2003 et 2003-2004, auprès de plusieurs groupes d'élèves de Pointe-Claire, la Fondation maisons an-

ciennes du Québec a sollicité la collaboration de Pierre Gaudin, président du Centre d'initiation au patrimoine La Grande Ferme, de Saint-Joachim, afin de rendre cette documentation utilisable par des enseignants et enseignantes de toutes les commissions scolaires du Québec.

Le nouvel ensemble pédagogique, maintenant disponible, est constitué d'un Guide pour l'organisme parrain, d'un Guide pour l'enseignant, d'un Cahier de l'élève ainsi que d'un CD-Rom, lequel permet à chaque équipe locale d'y inclure les informations pertinentes puis de reproduire le tout dans les documents destinés aux maîtres et aux élèves. Pour l'année scolaire 2005-2006, quatre localités différentes se sont montrées intéressées à s'engager dans la deuxième phase de ce projet pilote. La Fondation entend faire des démarches auprès du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture et des Communications du Québec pour que cette trousse pédagogique puisse être accessible à l'ensemble des organismes voués à la conservation des bâtiments anciens ainsi qu'aux commissions scolaires du Québec.

Pour recevoir plus d'information ou participer à l'expérimentation, vous pouvez contacter l'auteur de ce texte au (450) 661-2949.

La Fondation maisons anciennes du Québec a été créée, en 2002, par l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec.

Le service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Un outil pour la protection et l'amélioration de son paysage bâti et naturel

Par Lise Buteau, Agente de développement culturel de la MRC de Beaupré



La Côte-de-Beaupré est un lieu de patrimoine exceptionnel, très riche, varié, témoignant de différentes époques marquantes dans l'histoire du Québec. Les premiers mouvements de colonisation rurale s'y déroulent dès 1626, année où le sieur Samuel de Champlain fait bâtir au cap Tourmente la première ferme dans la vallée du Saint-Laurent. Puis, dès 1640, la majeure partie du territoire de la seigneurie de Beaupré est occupé.

Depuis près de 400 ans, la Côte-de-Beaupré conserve les traces du passage des premiers colons, ancêtres de nombreuses familles fondatrices québécoises. Elle en témoigne par ses maisons ancestrales de style normand et par ses bâtiments de ferme et ses dépendances. Le cas des caveaux à légumes, dont le grand nombre représente un phénomène unique au Québec, est éloquent. Elle en témoigne également par la sinuosité de son avenue Royale qui épouse le mouvement de l'implantation des bâtiments au cours des siècles et par ses vieux matériaux d'époque travaillés par le macon, le charpentier, le maître-tailleur de pierre. Elle en témoigne enfin par son architecture particulière conçue et façonnée par l'artisan, l'architecte, le paysan.

Histoire de conserver et de mettre en valeur ces précieux souvenirs, le Centre local de développement (CLD) et la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré vont de l'avant et préconisent la mise en place d'outils et de moyens visant à établir un mariage heureux entre l'ancien et

le contemporain. Forts de l'expertise du SARP- Lac Saint-Jean et de la collaboration du ministère de la Culture et des Communications, le CLD et la MRC sont fiers de procéder à l'implantation, au printemps 2005, d'un service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale – le SARP de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Le SARP s'intéresse à toutes les habitations principales quelle que soit leur année de construction et s'ajoute aux règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et autres outils facilitant et orientant l'aménagement et le développement du territoire.

Visant la protection et l'amélioration du paysage bâti, le SARP-CDB offre les services-conseils d'une stagiaire en architecture, madame Annie Vigneault, à sa population désireuse d'entreprendre des travaux d'amélioration sur leur maison, leur grange et autres bâtiments ou autre. Suite à sa consultation avec le client, l'architecte propose une rénovation respectant les éléments architecturaux d'origine, la trame événementielle et l'environnement dans lequel le bâtiment est construit. Les propositions sont, en tout temps, respectueuses des besoins et du budget du client. L'évolution du paysage bâti de la Côte-de-Beaupré devrait, dès lors, progresser d'une façon plus harmonieuse, plus intégrée.

Suite logique d'un inventaire du patrimoine bâti, le projet SARP de la Côte-de-Beaupré actualise l'outil qui recense, à ce jour, plus de 1000 bâtiments d'architecture ancienne ou de valeur patrimoniale. Il bonifie également les actions de sensibilisation au patrimoine entreprises au cours des dernières années : la mise en valeur de l'avenue Royale, route de la Nouvelle-France, la restauration et la mise en valeur des caveaux à légumes, le circuit du patrimoine religieux, les projets de restauration et de mise en valeur en cours comme la Maison Vézina et la chapelle Saint-Achillée, les concours villes et villages fleuris, etc.

Dès le printemps 2005, plusieurs actions de promotion visant à faire connaître le service

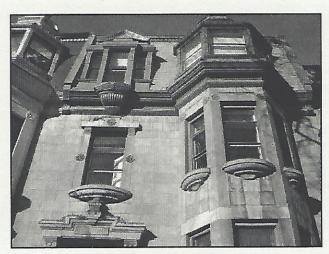
sont effectuées : distribution d'un dépliant par la poste, articles dans les journaux locaux et régionaux, communication dans les médias électroniques et, enfin, le bouche-à-oreille. L'objectif visé de vingt-quatre consultations a été plus qu'atteint puisque après treize semaines allouées au service de consultation -13 avril au 8 juillet – plus de 92 propriétaires ont contacté le SARP. On a eu des rencontres de consultation architecturale avec 82 d'entre eux. Vingt maisons ont été construites avant 1900; 37 entre 1900 et 1950 et 35 maisons après 1950. La majorité des habitations, soit 53, étaient situées sur l'avenue Royale. Les autres étaient situées en bordure du boulevard Sainte-Anne (4), dans des secteurs patrimoniaux tels que la côte Sainte-Anne et le Townsite à Beaupré (5) et dans des secteurs moins passants (35).

Parallèlement aux rencontres avec le propriétaire, la stagiaire en architecture a constitué une banque de personnes-ressources oeuvrant dans le domaine de la construction : menuisiers, ferblantiers, maçons, entrepreneurs, etc; de même qu'une banque de partenaires financiers tels que les caisses Desjardins de la Côte-de-Beaupré et les quincailliers. Aussi, elle a dressé des fiches techniques et formulé des recommandations propres aux éléments architecturaux d'une région comme la nôtre, témoin de la Nouvelle-France.

L'efficacité du SARP-MRC de La Côte-de-Beaupré sera mesurable au fil des années. Les résultats tangibles de la première année d'opération resteront à vérifier puisque la majorité des propriétaires rencontrés estiment finaliser leurs travaux de rénovation dans l'année ou les deux années à venir. Quoi qu'il en soit, le SARP fait jaser, les ouvriers sont à l'œuvre, les maisons se font de plus en plus belles et les voisins se laissent tenter et découvrent ce nouveau service qui, selon toute vraisemblance, devrait à nouveau être offert aux résidants de la Côtede-Beaupré pour les trois prochaines années. La MRC, le CLD, le MCC et le réseau des partenaires y tiennent mordicus. Il en va du bien et de la beauté de la côte de Beaupré.

Acquérir une maison ancienne: par quels détours y arrive-t-on parfois?

Par Marie-Lise Brunel



Maison de la rue Laval, à Montréal (Photo: Marie-Lise Brunel)

Dans les années 60, parcourir la campagne pour dénicher une maison ancienne faisait partie de nos rituels de couple la fin de semaine. En attendant de trouver, on allait à Defoy, où on pouvait acheter des meubles québécois peu chers, qu'on s'empressait évidemment de décaper à l'os afin de leur redonner leur «vraie» couleur d'origine!

Déjà à l'adolescence, cette passion était née lorsque ma famille est déménagée à Boucherville. Il arrivait que le dimanche, nous ratissions les rangs de Boucherville, Varennes, Verchères et Sainte-Théodosie afin de d'admirer les maisons anciennes. À vélo, j'entrainaîs mes amies vers de vieilles maisons inhabitées des environs que nous nous amusions à croire hantées. Que de beaux frissons nous avions!

À vingt ans, étudiante en histoire, passionnée par «la théorie de la conquête de Maurice Séguin», j'ai fait le vœu d'acheter une des maisons de pierres les plus anciennes de Boucherville, avec une vue magnifique sur le fleuve, soit celle qui porte sur sa cheminée une inscription emblématique: «1760».

Du côté de Boucherville

À l'époque, cette maison était divisée en deux: la partie où une demoiselle de la Violette, descendante du fondateur de Trois-Rivières avait vécu, était habitée par un couple nouvellement arrivé de France. L'autre partie — ancienne propriété du diplomate Jean Désy, époux de Corinne de Boucherville, descendante du seigneur Pierre Boucher - était inhabitée, dépouillée de toutes ses moulures, ses portes et même de son

crépi. Son mur de pignon, bombé en son centre, attirait la toiture vers le sol. Des peupliers, plantés au début du siècle, trop près de la maison, avaient bu l'eau du sous-sol, causant un affaissement de terrain. Les jeunes propriétaires, anxieux que l'ensemble de la maison ne s'écroule, offrirent de nous vendre cette partie pour la modique somme de 5,000\$\frac{a}{2}\$ condition que le mur de pignon soit rapidement redressé.

Nous avons alors consulté un ingénieur en dynamique des sols, un ingénieur en charpente, un maçon belge de belle réputation et un architecte spécialisé en restauration de maisons anciennes. J'ai même réussi à retracer le contrat de construction de la maison au séminaire de Trois Rivières. Forts de ce document et des évaluations des experts, nous avons monté un dossier pouvant faire classer la maison. Je suis allée rencontrer le ministre de la culture de l'époque, Georges-Émile Lapalme, qui m'a référée à un mécène. J'ai sollicité monsieur Molson qui avait déjà beaucoup contribué financièrement à la restauration de la maison McDonald-Stewart à Sainte-Annede-Bellevue. Celui-ci, tout menu, est venu en personne, inspecter la maison, grattant les poutres avec sa clé, prenant des notes sur des petits bouts de papier découpés dont l'envers avait déjà servi. Trois jours plus tard, la réponse tombait: c'était non, «C'est beau mais beaucoup trop cher à restaurer». Découragés, la maison entière a été mise en vente. Car si nous étions, tous les quatre, prêts à mettre la main à la pâte, personne ne voulait payer jusqu'à quatre fois les coûts de restauration du gros oeuvre du seul fait que le monument serait classé!

Finalement, la maison a été achetée par des Québécois d'origine française. Le mari ingénieur et sa femme urbaniste avaient à la fois plus d'expertise dans le domaine, plus de sous, de contacts et d'audace, ce qui leur a permis de mener à terme ce projet et d'en faire un joyau du patrimoine bâti de Boucherville.

Les leçons que je tire de l'expérience sont les suivantes :

- 1. Chacun des experts a fait une évaluation des coûts de restauration comme si la maison allait recevoir de grosses subventions du fait de son classement. Le montant des dépenses estimées était si élevé 3 à 4 fois les coûts d'un bien non classé qu'il en était tétanisant. Mais, entre nous, à qui aurait profité le crime ?
- 2. Jeunes étudiants sans autres ressources financières que deux bourses d'études, ce projet était condamné à l'échec car, en plus de n'avoir pas les moyens de nos rêves, ce qui témoi-

gnait d'une naïveté confinant à la bêtise :

- ni l'un ni l'autre ne disposait du moindre réseau de contacts, ni de documents, comme ceux produits par l'APMAQ, pour identifier des ressources ou des stratégies;
- ni l'un ni l'autre n'était de type «entrepreneur»;
- aucun des deux n'était vraiment doué pour le bricolage;
- aucun des deux n'avait beaucoup de temps libres à y investir et surtout,
- en cas de pépin, aucun des deux n'aurait eu pour l'autre une très grande indulgence.

N.B. Il semble qu'autour de 80% des mariages se brisent lors de la restauration d'une maison ancienne!

Après cela, nous avons regardé de loin les maisons anciennes. Je me souviens pourtant d'avoir été tentée par celle de Gilles Groulx à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Une maison de village, pleine de bonnes vibrations et que le peintre Lemieux achètera.

Puis, à Notre-Dame de l'Île Perrot, tout près du presbytère, une maison bien carrée, de type *Regency*, plusieurs centaines de mètres sur le bord de l'eau nous attira. Bâtie par mon grand-grand-père en 1840, le jour où grand-père fut mis en terre dans le cimetière d'à côté, remontèrent des souvenirs d'enfance. Rappel des odeurs de pommiers en fleurs, des cachettes merveilleuses dans la maison et de cet escalier secret qui menait au petit balcon du toit! Nous voilà repartis pour une autre aventure qui durera neuf mois, comme une grossesse! Nous laisserons tout aller finalement, les coûts de restauration étant aussi très élevés du fait que la maison était attirée vers l'avant par la pente raide. Une autre affaire de mur qui risquait de s'écrouler, en plus de notre vie de couple!

Vint par la suite, avec une nouvelle relation, une passion pour une grande maison de briques à trois étages, de style loyaliste, érigée en 1850 et habitée par la même famille depuis les débuts. La maison avait gardé son cachet initial avec son évier de pierre et un système de recueil des eaux de pluie avec citerne dans la cave. Cette réserve d'eau répondait à tous les besoins domestiques, sauf la soif. On y trouvait aussi, au salon et à la salle à dîner, du papier-peint de deux pouces d'épais, de bien petites chambres aux couleurs «chromo» mais un immense grenier au 3° étage tout plein de lumière!

Et enfin, la maison de ville

Je possède maintenant une maison de ville (Voir photo) à caractère patrimonial qui sans être très vieille (1885) représente, de façon exemplaire, le style victorien à son apogée. Une débauche de boiseries en acajou, deux grands foyers en acajou sculptés à la main et garnis de céramiques, ellesmêmes peintes à la main, des plafonds très haut, des vitraux, de fines planches de chêne au sol et une immense porte d'entrée sculptée, épaisse et accueillante.

Documents récents de la CBCQ

La Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) vient de publier deux documents. Un abrégé d'un Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal et un rapport sur le patrimoine récent. Le premier (sept.2005) se veut un outil de travail permettant de se repérer dans l'arrondissement du Mont-Royal grâce à l'identification des traces qui subsistent de son histoire. Le deuxième document (oct.2005) propose une réflexion pouvant servir d'assises à des principes d'intervention sur un patrimoine plus récent que l'on appelle souvent le patrimoine «moderne». Ce type de patrimoine s'est construit entre 1930 et 1970.

Informations:

Site Internet de la CBCQ :www.cbcq.qc.ca

Courriel: info@cbcq.gouv.qc.cq

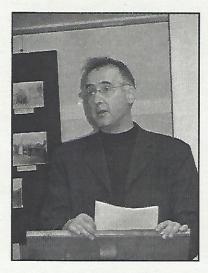




Les prix décernés par l'APMAQ Congrès 2005

Par Louis Patenaude

Le prix Robert-Lionel-Séguin et le prix Thérèse-Romer ont été décernés le samedi 15 octobre dans le cadre du récent congrès de l'APMAQ, à Saint-Antoine-de-Tilly. Un seul jury avait été constitué pour les deux prix; il se composait de madame Raymonde Gauthier, lauréate du prix Robert-Lionel-Séguin 2004, de monsieur Jacques Blais, lauréat du prix de Mérite 2003 et de monsieur Bernard-Serge Gagné, architecte senior associé de l'agence ABCP de Québec.



Clermont Bourget, lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin (Photo: Cathy Beauséjour)

e prix Robert-Lionel-Séguin a été décerné monsieur Clermont Bourget pour sa contribution exceptionnelle à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine. M. Bourget est directeur général du réseau national Villes et villages d'art et du patrimoine de l'Université Laval. À ce titre, il a dirigé un grand nombre de professionnels, diplômés de ce programme qui s'emploient dans les MRC à sensibiliser les collectivités et à mettre en valeur les biens culturels.

Urbaniste, géographe et pédagogue, M. Bourget a exercé son activité professionnelle d'urbaniste-conseil auprès de nombreuses municipalités québécoises que ce soit pour faire l'analyse du cadre réglementaire en place, concevoir et réaliser un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), procéder à une évaluation du potentiel patrimonial local, contribuer à la revitalisation du centre-ville ou formuler des recommandations destinées aux élus municipaux.

Son engagement bénévole mérite également d'être souligné: monsieur Bourget a participé, par exemple, au Comité du patrimoine de Beaumont; il a été co-fondateur du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées (GIRAM); il a été membre du comité Avis et prises de position du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) et il est animateur du programme Rues principales à Rivière-du-Loup. Enfin, il a restauré lui-même sa maison ancestrale située à Saint-Michel-de-Bellechasse; ce qui ne peut laisser indifférents les membres de l'APMAQ.

M. Bourget a été présenté aux membres par Bernard-Serge Gagné, architecte et membre du jury. Michel Lessard qui avait soumis cette candidature, a pris également la parole pour faire l'éloge du lauréat. La plaque symbolique du prix a été remise à monsieur Bourget par madame Anita Caron, présidente de 1'APMAQ.

Alain Prévost, lauréat du prix Thérèse-Romer 2005

Le prix Thérèse-Romer, créé lors de l'Assemblée générale de l'APMAQ tenue à Terrebonne en 2004, a été décerné pour la première fois cette année. Ce nouveau prix vise à reconnaître la contribution de membres de l'APMAQ à la conservation (entretien, mise en valeur et restauration) d'une maison ancienne. Le lauréat est monsieur Alain Prévost, propriétaire d'une maison ancienne à Neuville. Monsieur Prévost a présenté sa maison, au moyen d'un diaporama, de même que la courageuse restauration qu'il en a faite. Il a décrit d'une facon particulièrement dynamique les différentes étapes du projet et a fait part aux membres des choix parfois difficiles qu'il a dû faire. L'article de Cathy Beauséjour en retrace le déroulement (voir page 9).

Le lauréat a été présenté par monsieur Jacques Blais en sa qualité de membre du jury et les plaques symboliques du prix lui ont été remises par madame Thérèse Romer. Une de ces plaques est destinée à être apposée sur la maison primée et l'autre est un trophée itinérant où seront gravés les noms des lauréats à venir et qui sera en possession de chacun d'eux pour une durée d'un an.



Vue de l'entrée de la maison Bordeleau-Prévost (Photo: Alain Prévost)

La restauration de la maison Bordeleau-Prévost : toute une aventure ! Alain Prévost, premier lauréat du prix Thérèse-Romer

Par Cathy Beauséjour

orsqu'en 1997, Alain Prévost aperçoit la première fois cette maison de pierre, il a le coup de foudre. Un an plus tard, alors qu'il s'en porte acquéreur, il constate l'ampleur véritable des travaux qui doivent y être réalisés car, à l'instar de ses ancêtres, il emménage dans une demeure qui n'a ni eau courante ni électricité. Proches et voisins doutent toutefois de la capacité de M. Prévost à relever le défi... Pourtant, depuis quelques mois, Alain Prévost et sa conjointe, Lison Pelletier, voient s'arrêter devant leur résidence des dizaines de curieux qui apprécient la qualité des travaux effectués.

L'aventure débute...

Après avoir vécu l'hiver à grelotter dans une petite partie de la maison, M. Prévost entreprend, à l'été 1999, la première mais la plus exigeante épreuve à ses yeux : la restauration du carré

principal du rez-de-chaussée qui exige d'enlever tout le plancher, de creuser la cave et de refaire le plancher à l'aide des planches originales nettoyées. Il travaille tant et si bien qu'il peut célébrer Noël 1999 dans son nouveau salon!

En 2000, il se consacrera à l'installation d'une cuisine rudimentaire temporaire, à la construction d'une mezzanine et à la récupération des matériaux d'une grange qui serviront lors des travaux subséquents. Fort de ses connaissances en ingénierie forestière, M. Prévost entreprend une tâche colossale, au printemps 2001:

des travaux de coupe et de transformation d'arbres matures à l'aide d'une scierie mobile, puis de plantation de nouveaux arbres pour remplacer ceux dont il se sert pour extraire les matériaux qui serviront à réaliser divers travaux sur sa maison, dont la toiture.

Non seulement fier d'avoir entrepris de « bûcher sa terre » comme ses ancêtres, il décide d'impressionner sa nouvelle conjointe en apprenant le métier de forgeron à Deschambault et en se dotant d'une petite forge domestique en 2002 pour fabriquer lui-même sa quincaillerie.

Il entreprendra également la construction des fenêtres de sa maison après s'être procuré, à fort prix précise-t-il, une première fenêtre ancienne dont il recopiera les proportions et le modèle. Il façonnera lui-même toutes les pièces, allant même jusqu'à poncer, tailler et poser les quelque 644 carreaux de verre qui composent ses fenêtres.

Les travaux de restauration et de rénovation de la maison Bordeleau-Prévost entrepris et quasi entièrement réalisés par Alain Prévost sont ponctués de périodes de rêve et de découragement puis de malheurs divers : invasions de perce-oreilles, de fourmis, de mulots et de moustiques, séparation, maladie, convalescence. Mais envers et contre tout, Alain Prévost reçoit en 2005 de belles nouvelles qui couronnent bien ses huit ans de travail acharné : le prix Thérèse-Romer souligne la qualité de son travail et de son engagement, puis sa conjointe donne naissance à une mignonne petite Florence qui grandira dans la plus vieille maison de Neuville... à moins que ses parents n'aient envie de relever un nouveau défi de restauration... ce qui ne saurait nous surprendre quand on constate l'énergie qui les anime!



Maison Bordeleau-Prévost (1642-2005), située à Neuville (Photo : Alain Prévost)

Petite histoire de la maison

La maison est sise sur la terre ancestrale des Bordeleau, concédée en 1669 à Antoine Bordeleau père, originaire de la Charente inférieure et aïeul d'Émilie, célèbre institutrice et héroïne des romans d'Arlette Cousture. Une première petite maison de bois aurait été construite par Antoine Bordeleau (1633-1717) sur le lot.

La portion gauche de la maison actuelle a été construite en 1742-1743 (contrat de construction à l'appui) par le maçon Joseph Grenier pour Étienne Bordeleau. J.B. Bordeleau, le

fils d'Étienne, vend la propriété à Pierre Fluet en 1825. Ce dernier la revend en 1833 à André Larue, tailleur de pierre. André Larue aurait d'ailleurs effectué des travaux vers 1833.

D'après les observations d'Alain Prévost, c'est à cette époque qu'on aurait démoli la maison de bois pour construire la portion droite de la maison en pierre. Peu après, on aurait construit une annexe en bois aujourd'hui disparue (à l'emplacement de l'actuelle cuisine d'été en bois). Après 1840, la famille Larue aurait également construit une cuisine d'été du côté nord (derrière la maison) équipée d'un four à pain. La famille Larue en sera d'ailleurs propriétaire jusqu'en 1957. Toutefois, il semble que la maison ait été abandonnée dans la décennie 1930. Au cours des années 60, un deuxième étage a été ajouté à la cuisine d'été par le nouveau propriétaire qui en fait une résidence d'été. Alain Prévost acquiert la propriété en 1998.

Saint-Antoine-de-Tilly accueille le congrès de l'APMAQ

Près de cent personnes y participent

Par Gordon Lefebvre



Rue de la Promenade, une maison remarquable pour sa menuiserie (Photo: Marie-Lise Brunel)

«Apporter parapluies et tuques. Pluvieux et pas chaud en fin de semaine, surtout sur le bord du Fleuve.» C'est le message que nous avions reçu avant de quitter nos régions, où l'automne n'avait pas encore abattu son jeu.

Au long de la route jusqu'à Saint-Antoine-de-Tilly, une explosion de couleurs gagnait les feuilles, et la rouille, les ocres, les rousseurs et les jaunes flamboyants rivalisaient avec le rouge des érables, le vert des feuilles en mai, le vert de la rainette et des sapinages. Ce sont les premières surprises que nous réserve un congrès en octobre. En effet, comme un palimpseste, l'automne cache dans ses plis quelque chose des autres saisons, le printemps et l'été qui lui ont prêté la sève et les feuilles qui lui donnent ses couleurs caractéristiques. Et c'est sur la fin de cette saison tonique que les arbres entrent progressivement en état de repos.

Le défi de cette année a été d'accommoder les visites avec la pluie, une pluie lente qui est tombée pendant trois jours, du matin au soir. Mais la chaleur des retrouvailles, la qualité de l'accueil et un feu roulant d'activités (diaporama du 25^{ième} encans - visites et réceptions) ont contribué à faire un succès de ce congrès.

Samedi, nous visitions l'église 1) où vivent encore les oeuvres de Baillairgé et dimanche, les Fonds. Notre confrérie, armée de parapluies, était pratiquement seule à occuper les rues, pendant que les gens s'encabanaient. Nous avions hâte d'entrer dans ces maisons, faites justement pour se mettre à l'abri des éléments, du froid de l'hiver et de la chaleur de l'été. Les feuilles qui tapissaient les rues collaient à nos talons, et nous devions nous déchausser avant d'entrer dans les maisons Puis. on pouvait allégrement observer les intérieurs et parler de planches, de madriers et de bardeaux.

Le ciel était laiteux, sans grande luminosité, et vers la fin de la journée, la brume descendait jusqu'à la cime des arbres et parfois plus bas. Mais, dans ces circonstances, la nature pare les maisons que nous observons d'un rayonnement que n'offre aucune autre saison. Et partout où l'on tournait le regard, on sentait monter les résonances du vent venu du Fleuve, dont la présence fournit un cadre pour expliquer l'évolution des maisons qui le bordent.

En marchant sur la place de l'église, on reste frappé par le fait que ce village existe depuis trois siècles. On sait qu'un village comme celui de Saint-Antoine-de-Tilly ne s'invente pas du jour au lendemain. Il est le résultat d'une sédimentation qui a suivi le rythme lent d'autrefois, celui des saisons et des hommes. Ce rythme, le village le perpétue sans être figé dans le temps.

Le village respire. On sent qu'il a gardé les traces des générations qui l'ont habité. Malgré son âge, il a toujours ce droit de regard sur lui-même qu'est la tradition. Et pourtant, c'est vivant, c'est moderne. On a le goût, dès le premier jour de la visite, de flâner devant la vitrine du magasin général, de s'attarder sur la place de l'église et autour des deux vieux manoirs, loin de la trépidation et du grondement de la ville. Une flânerie féconde qui est comme une retraite. Visiblement, les gens, ici, ont le temps de se regarder vivre.

1) Soulignons ici la belle prestation de ce jeune homme qui nous a fait connaître les mille et une richesses de l'église de Saint-Antoine-de-Tilly.

L'APMAQ tient à remercier les dirigeants locaux, Rénald Mongrain, préfet de la MRC de Lotbinière, Robert A. Boucher, maire de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, et les personnes qui ont présenté des conférences ou guidé les visites, mesdames Marie-France Saint-Laurent de la MRC de Lotbinière, Lise Drolet, historienne, et Robert Linteau, membre de la Société d'histoire de Saint-Antoine-de-Tilly et président de la Corporation du tricentenaire. Sans les propriétaires de maisons anciennes et leur goût de partager attachement et coups de coeur pour le patrimoine bâti, les congrès de l'APMAQ ne seraient pas ce qu'ils sont. Nous remercions donc ces propriétaires d'une façon toute spéciale. Enfin, il faut témoigner notre reconnaissance aux membres du comité organisateur. Jacques Carbonneau, Robert Bergeron et Jacques Portelance.

Vie de l'association

Des membres de l'APMAQ découvrent le riche patrimoine de Beauceville

Par Anita Caron



Nancie Allaire et Anita Caron à l'accueil dans l'église Saint-François d'Assise (Photo: René-Claude Grenon)

Le dimanche, 28 août, près de quatre-vingt membres de l'APMAQ ont eu l'opportunité de découvrir diverses facettes du patrimoine architectural que la ville de Beauceville, en collaboration avec les citoyennes et citoyens, s'applique à mettre en valeur. C'est dans la magnifique église Saint-François d'Assise que Paul Morin, directeur des Services communautaires et des communications, Nancie Allaire, agente de développement culturel de la MRC Robert-Cliche et Évariste Perron, curé, ont accueilli les visiteurs.

En guise d'introduction, René-Claude Grenon, historien et photographe, a fait une présentation des styles architecturaux que l'on trouve à Beauceville. Ces styles comme nous avons pu le constater, sont fortement inspirés par la présence anglaise dans la région. On y retrouve, entre autres, des maisons de styles néoclassique, Second empire, victorien et vernaculaire industriel.

Suite à un inventaire effectué en 2003, soixante-huit résidences ayant des caractéristiques patrimoniales ont été répertoriées. Des propriétaires de ces maisons ont pu bénéficier, par la suite, d'un soutien financier offert par la municipalité dans le cadre d'un programme dont les paramètres ont été présentés par Nancie Allaire.

Guidés par Chantale Fecteau pour la présentation de l'église et par les propriétaires des lieux pour la Maison d'Élyze, la Maison Pomerleau, la Maison Poulin, les visiteurs ont pu apprécier le soin apporté à la conservation des bâtiments et de leur environnement, à leur aménagement et à la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales. La visite qui s'est terminée par un vin d'honneur et le tirage de prix a été l'occasion d'échanges stimulants entre participants. La riche documentation remise à ce moment sur un circuit patrimonial, sur le patrimoine religieux de Saint-François d'Assise et sur les attraits touristiques de la MRC Robert-Cliche est une invitation à retourner dans cette ville accueillante et engagée dans la mise en valeur de son patrimoine.

Saint-Ferdinand et Irlande une visite passionnante

Par Jacques Blais



Maison P. Dupont à Saint-Ferdinand (Photo: Jean-Paul Martel)

Un soleil radieux, un décor enchanteur, des bâtiments aux influences multiples, des guides dynamiques et bien documentés: tous les ingrédients étaient réunis pour faire de la visite des membres de l'APMAQ à Saint-Ferdinand et Irlande dans les Appalaches une réussite incontestable.

Dès le départ, l'une des guides, madame Jeanne d'Arc Dubois, a su capter l'attention de toutes et tous grâce à une présentation fort enlevante sur l'histoire locale. Le ton était donné: un feu roulant d'activités nous attendait. Après une visite à pied dans la rue principale de Saint-Ferdinand, nous nous sommes dirigés vers Irlande (Maple Grove) où nous avons pu en apprendre davantage sur les origines diversifiées de la population locale, composée en grande partie vers 1871 d'Irlandais, de Canadiens-Français, d'Anglais et d'Écossais. La visite de l'église anglicane Holy Trinity et de son presbytère devenu un gîte étaient au programme. Après un copieux repas, trois nouveaux rendez-vous nous attendaient : les maisons des Dupont, des Mailhot et les Cerfs du Roi. Dans ce dernier lieu, on y fait l'élevage des cerfs rouges à l'arrière de la maison où les diligences s'arrêtaient sur le chemin Craig qui reliait Québec et Boston.

Vers la fin de l'après-midi, nous sommes retournés à Saint-Ferdinand pour nos deux dernières visites. D'abord, un cottage de style régence construit en 1882 par L.I. Fréchette, un député et homme d'affaires du coin. Les propriétaires nous ont permis de visiter l'intérieur de leur somptueuse maison qui valait à elle seule notre visite dans les Appalaches. Notre dernier arrêt : la maison Dupont construite en 1840 par Charles Campbell. Cette villa de style classique est merveilleusement située sur la rive du lac William. Un goûter fourni par les propriétaires des lieux nous a permis de continuer à converser en agréable compagnie. Un grand merci aux organisatrices et organisateurs de la visite, particulièrement à Henri Laframboise et Jeanne d'Arc Dubois qui, toute la journée durant, nous ont fait profiter de leurs connaissances du milieu.

«Connaître et conserver notre patrimoine» Colloque automnal de la FSHQ

Le 5 novembre dernier, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) tenait son colloque automnal au Musée national des beaux-arts du Québec, à Québec. Sous le thème Connaître et conserver notre patrimoine, les membres de la FSHQ - dont l'APMAQ étaient invités à partager de nouvelles approches pour mieux protéger le patrimoine bâti et en assurer la survie. Anita Caron, présidente de l'APMAO et membre du groupe pour la sauvegarde du patrimoine de Montmagny, participait à la table ronde Actions et sauvegarde qui réunissait également Dinu Bumbaru parlant du Carmel de Montréal, Hélène Leclerc de la Fondation Domaine Joly-De-Lotbinière, Michel Prévost traitant du retable de la Cathédrale d'Ottawa et Marc Beaudoin traitant, pour sa part, de l'état des grandes villas du chemin Saint-Louis à Québec. À partir de l'expérience vécue à Montmagny et des luttes menées pour contrer la destruction de la Place de l'église, Madame Caron a parlé pour sa part de la nécessaire mobilisation citoyenne et des actions de sensibilisation et de concertation pouvant la susciter.

Les Actes du colloque seront bientôt disponibles sur le site Internet de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec: www.histoirequebec.gc.ca



Le réseau VVAP. acteur de développement durable? Par Anita Caron

J'ai été invitée à participer à un colloque au cours duquel des membres du réseau VVAP — Villes et villages d'art et de patrimoine - et des personnes représentant les municipalités locales et régionales, le Ministère de la Culture et des communications et des organismes en patrimoine ont réfléchi sur la place qu'occupe la culture dans l'approche du développement durable.

Ce colloque avait lieu les 6 et 7 octobre au Manoir du Lac Delage et a été l'occasion, à l'invitation de Laurent Laplante, qui a prononcé la conférence d'ouverture, de questionner chacun des concepts de la thématique, en parlant de compatible avec le mieux-être des générations futures, en ce qui concerne le durable: en insistant pour que le développement soit qualitatif plutôt que quantitatif: en postulant enfin que la culture doit intervenir partout et imposer le qualitatif.

Maison Louis-Bertrand à L'Isle-Verte Une reconnaissance de Parcs Canada

Une plaque commémorative reconnaissant l'intérêt patrimonial de la maison Louis-Bertrand a été dévoilée le 2 juin dernier en présence de nombreux membres de la famille Bertrand-Michaud et de dignitaires. Cette reconnaissance de Parcs Canada et de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada vient souligner l'intérêt exceptionnel de cette demeure datant de 1853 et dont l'intégrité a été admirablement préservée par ses quatre générations d'occupants. La maison Louis-Bertrand possède, rappelons-le, l'un des plus beaux intérieurs anciens du Québec. Rappelons que la Maison et son site ont fait l'objet d'une visite des membres de l'APMAO à l'été

L'assurance habitation pour les propriétaires de maisons anciennes du Québec Document d'information.

Le 23 novembre avait lieu le lancement du document sur l'assurance des maisons anciennes produit en collaboration avec des étudiants et des professeurs du département Conseil en assurances et services financiers du Cégep de Sainte-Foy.

Le document de 50 pages vise à informer les propriétaires de maisons anciennes de leurs besoins particuliers en matière d'assurance habitation et à démystifier la problématique de l'assurabilité des maisons anciennes pour les assureurs, les représentants en assurance de dommages, les experts en sinistres et les souscripteurs.

Imprimé grâce à une commandite du Bureau d'assurance du Canada (BAC), le document sera mis en vente au cours de l'hiver.

Pour des assurances à prix abordables

Rappelons que le comité des assurances de l'APMAQ a été créé en vue de doter les propriétaires de maisons anciennes d'une protection adaptée à leurs besoins et cela, à prix abordables. Ce comité a été mis sur pied à l'hiver 2003 suite au dépôt, par la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ), d'une étude intitulée L'assurance des bâtiments anciens : situation actuelle et pistes de réflexion.

Présidé par Jacques Portelance, le comité des assurances a pu compter sur la participation de Cathy Beauséjour, Robert Bergeron, Robert Picard et Antonio Thibault.

Une nouvelle fournée de plaques de l'APMAO est prête!



Dominique Didier et Pierre Bolduc, artisans de l'Atelier Tour à tour situé à Saint-Fabrice de Beaurivage, ont confectionné, à la demande des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec quelque cinquante nouvelles plaques pouvant marquer l'adhésion des propriétaires de maisons anciennes à l'APMAQ. Pour information concernant le prix et les modalités de livraison, contacter Réal Béland.

Téléphone: (450) 661-2949

Courriel:

drbeland@videotron.ca

Répertoire de ressources, éd. 2005

Le répertoire de ressources édité par l'APMAQ cette année comprend une trentaine de fiches décrivant les services d'autant de personnes dont l'expertise est requise pour l'entretien et la restauration des maisons anciennes.

On peut en obtenir des exemplaires en faisant parvenir un chèque au Secrétariat de l'APMAQ:

2050, rue Amherst, Montréal (Qc) H2L 3L8.

> Tél.: (514) 528-8444, téléc.: (514) 528-8686.

> > Courriel:

maisons.anciennes@sympatico.ca

Le coût d'achat du répertoire est de 5\$ pour les membres et de 10\$ pour les non membres.

Pour un envoi par la poste, il faut ajouter à ce montant des frais de poste de 1\$ par exemplaire.

Un carton publicitaire Pour faire connaître l'APMAO

Un carton publicitaire a été publié au cours des derniers mois dans le but de faire connaître l'APMAQ et d'élargir son membership. Produit en compagnie de graphistes professionnels, le carton couleur se veut un outil de promotion et de diffusion des activités de notre association. Les membres qui souhaiteraient en distribuer dans leur milieu, dans les bibliothèques publiques, par exemple, peuvent en faire la demande. Il vous suffit de préciser la quantité de cartons souhaitée et nous vous les ferons parve-

Pour commander: maisons.anciennes@sympatico.ca



Un mot de madame Guimont

Aujourd'hui, 1ex octobre 2005, je quitte définitivement la «Vieille maison» qui m'était si chère et que j'ai habitée à compter du 1ex mai 1955. Sout a une fin! Ainsi va la vie... J'y ai passé cinquante et une saisons estivales merweilleuses où je faisais le plein pour les hivers à venir.

Je remercie Dieu pour toutes les années passées dans ce décor ancestral où je pouvais accueillir, à volonté, mes enfants, ma parenté et touts ceux qui de près ou de loin venaient me visiter. Je Le prie aussi de tout mon cœur de veiller sur ceux et celles qui continueront à prendre soin de ce Trésor qui pendant toutes ces années a su combler ma joie de vivre. Denis, mon fils, est maintenant propriétaire de la Maison Guimont

Marie-Paule Bégin-Guimont, Cap-Saint-Ignace.

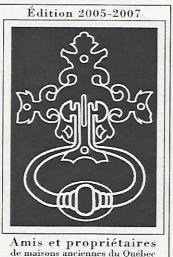
Maison Guimont classée monument historique en 1984

Dans La Lucarne de l'hiver 1994-95, Pauline Amesse présente une brève histoire de la maison Guimont remontant à l'érection de son carré original vers 1729. La maison Guimont est située à Cap-Saint-Ignace. Elle s'élève sur le territoire de l'ancienne seigneurie Vincelotte. En 1819, marié mais sans enfant, François-Marie Fournier fait don de la maison à François-Marcel Guimont, frère cadet de sa femme. La maison appartient à leurs descendants jusqu'à nos jours. (Les Chemins de la mémoire, Tome 1. Monuments et sites historiques du Québec, Les publications du Québec, 1990, p. 383)

Activités de financement de la Fondation maisons anciennes du Québec

Lors du dernier congrès annuel de l'APMAQ tenu à Saint-Antoine-de-Tilly, trois activités ont eu lieu au profit de la Fondation maisons anciennes du Québec. La mise aux enchères silencieuse de livres, l'encan d'articles divers animé par Jacques Portelance et la vente d'une lithographie ont rapporté respectivement 853\$, 2432\$ et 375\$ pour un total de 3660\$. Ce nouveau sommet est dû à la grande générosité des personnes qui ont fait don d'objets, effectué des achats ou collaboré, sur place, à la réalisation de ces activités. Merci beaucoup et à l'an prochain! Réal Béland, secrétaire-trésorier de la Fondation

Répertoire de ressources pour la restauration de maisons anciennes



Maison de pièces sur pièces à vendre



Année approximative de construction: 1790
Démontée, numérotée et entreposée
(l'entreposage peut être prolongé)
Plan de remontage
Assemblage de pièces à queue d'aronde
Comprenant soles, chevrons et escalier de meunier
d'origine
Carré de 31 pi X 27 - Prix : 27 500,\$

Information: André De Montigny (450) 569-9152 (Rés.) andredm@videotron.ca

Provenance-région Saint-Philippe-de-Laprairie

La Maison Joseph-Proulx

Située dans l'une des plus anciennes paroisses de la Nouvelle-France.



Vue panoramique sur le fleuve.

À Neuville, ancestrale restaurée à la perfection offrant un intérieur des plus chaleureux, 2 foyers, 3 niveaux, et un grand séjour abondamment éclairé. Éligible à l'ouverture d'un gîte du passant. Répertoriée dans le livre, *Intérieurs québécois*, d'Yves Laframboise. Prix: 425 000 \$

André Chiasson, agent immobilier affilié Royal LePage Inter-Québec (418) 622-7537 achiasson@andrechiasson.com

La publication d'annonces publicitaires dans La Lucarne ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.

Votre cadeau d'anniversaire

Afin de souligner le 25° anniversaire de l'APMAQ, la revue d'histoire Cap-aux-Diamants vous offre un rabais exceptionnel de 25% sur l'abonnement*. Vous ne paierez que 27,50\$ (taxes incluses) pour l'abonnement d'un an ou 55\$ pour l'abonnement de 2 ans! Vous pouvez aussi offrir Cap-aux-Diamants en cadeau.





CAPAUX: DIAMANTS

(418) 656-5040

revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca www.capauxdiamants.org

*Lorsque vous communiquerez avec nous, mentionnez le titre de cette promotion : «Votre cadeau d'anniversaire». Cette promotion se termine le 16 janvier 2006 et ne peut être jumelée à aucune autre.

Carrefour des petites annonces



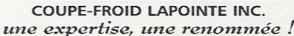
Ferblantiers - couvreurs



Guy Corbeil

1641 A, 6° Rang Saint-Gabriel-de-Brandon J0K 2N0

Téléphone : (450) 835-2851 Télécopieur : (450) 835-9845



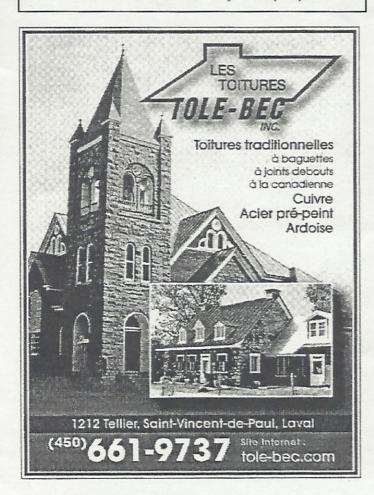


Profitez de notre expérience de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

 Maison Henry Stuart
 Maison Chevalier
 Édifice Honoré Mercier (bureau du premier Ministre)
 Assemblée Nationale (Salon Bleu)
 Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes, Beauport (Québec), G1E 2E4 Téléphone/fax : (418) 661-4694 Courriel: cflap@sympatico.ca web: www.coupe-froid.com Licence RBQ: 2732-1165-36





Encarts publicitaires

Pour faire paraître un encart publicitaire dans
La Lucarne, adressez illustrations et textes, accompagnés d'un chèque
payable à l'APMAQ, à l'adresse suivante :

APMAQ

2050 rue Amherst, Montréal, (Qc) H2L 3L8

Tarifs en vigueur

1/8 de page(carte d'affaire) 60 \$ 1/4 de page 80 \$ 1/2 page 200 \$ 1 page 300 \$

Renseignements : Agathe Lafortune Téléphone : 514. 528-8444 Courriel : maisons anciennes@sympatico ca



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Le complexe de la patate chaude

Plutôt que de veiller au respect des lois, les pouvoirs publics préfèrent souvent se renvoyer la balle

Par Pierre de Bellefeuille, journaliste, ancien député à Québec, ancien membre du conseil de l'APMAQ

Plus ça change, plus c'est la même chose, dit la sagesse populaire. Il y a déjà cinq ans, à la demande du gouvernement du Québec, le groupe-conseil Arpin a mené une large consultation sur la protection du patrimoine, à la suite de laquelle il a présenté des recommandations pleines de sagesse. Il serait exagéré de dire que ces recommandations sont restées lettres mortes. Disons lettres agonisantes. L'actualité la plus récente nous en apporte une illustration éloquente.

Je veux parler de la pénible affaire du théâtre Rialto, avenue du Parc, à Montréal. Il y a plusieurs années, un citoyen du nom de Kalogeras a mis la main sur cet édifice patrimonial dûment classé, dont le nom vient d'un des ponts les plus impressionnants sur le grand canal de Venise. La journaliste Jeanne Corriveau a rappelé, dans *Le Devoir* du 6 octobre, qu'en 1999, Helen Fotopoulos, alors conseillère dans l'opposition, avait accusé l'administration Bourque de laxisme dans l'affaire du Rialto dont le propriétaire avait «changé les fenêtres et rehaussé le plancher sans autorisation». De nouveau sans autorisation, Kalogeras vient de modifier l'entrée du Rialto devenu restaurant bas de gamme. Madame Fotopoulos, dont je ne nie ni le charme ni la compétence, est maintenant mairesse de l'arrondissement du Plateau et membre de l'équipe Tremblay. À part une amende dérisoire, elle prétend ne pas pouvoir intervenir, bien qu'en mai dernier, cette équipe ait fait adopter une politique du patrimoine destinée à mettre fin au cafouillage. «C'est la loi des biens culturels du gouvernement du Québec qui s'applique», a dit Mme Fotopoulos.

Il y a une vingtaine d'années, le gouvenernent du Québec s'est déchargé d'une partie de ses responsabilités en matière de protection du patrimoine bâti en accordant aux municipalités un pouvoir de «citation», version réduite du classement. Ce geste, parmi d'autres, a été perçu par le monde municipal comme une nouvelle forme de «pelletage», c'est-à-dire un transfert de responsabilité non accompagné des ressources correspondantes. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les municipalités n'ont pas abusé du pouvoir de citation. Bon nombre d'entre elles manifestent la plus grande indifférence à l'endroit du patrimoine bâti. À cet égard, on blâme souvent Montmagny qui a rasé son vieux couvent, mais le vrai coupable, dans cette affaire pénible, c'était plutôt le gouvernement provincial - c'est le cas de dire «provincial» - ou plus exactement la Société d'habitation du Québec à qui appartenait le couvent. Par ailleurs, dans le domaine de la protection du patrimoine, quelques municipalités ont été exemplaires, notamment Québec, capitale nationale.

Peu après ce «pelletage», le gouvernement a confié aux municipalités régionales de comtés (MRC) la mission de créer des sites patrimoniaux et, dans le cadre des schémas d'aménagement, d'inventorier leur patrimoine afin, éventuellement, de le protéger. Cette tâche a été accomplie dans quelques cas, notamment à la MRC de Memphrémagog.

Plus récemment, Québec a aboli les conseils régionaux de développement et les a remplacés par les conférences régionales des élus (CRÉ). La loi des CRÉ, composées d'élus municipaux et de députés sans droit de vote, leur permet de s'adjoindre des membres issus des milieux de l'économie, de l'éducation, de la culture et de la science. Mais cette loi n'a rien à dire à propos du patrimoine, de l'écologie, de la santé, du transport en commun, de la police ou des mesures d'urgence. De plus, les CRÉ n'ont que de minces budgets, et pas de personnel. Il s'agit donc d'une conception édulcorée du développement régional. Le Québec n'est en réalité qu'un demi-État dont les compétences sont limitées et grugées par l'État central. Il lui est difficile, même avec la meilleure volonté au monde, de partager ce qu'il reste de ses compétences avec les autorités régionales et locales.

L'État central s'intéresse au patrimoine, mais il ne consulte pas le Québec. Les gens de Parcs-Canada font souvent du bon travail, mais parfois à partir d'une lecture erronée de l'histoire. Ainsi, dans le parc de Forillon, en Gaspésie, qui relève d'Ottawa, on trouve de belles présentations, mais selon les textes explicatifs, le régime français n'a pas existé. On passe directement des Amérindiens, premiers occupants, au régime britannique de 1760. C'est pousser la francophobie un peu loin.

Le patrimoine bâti souffre donc de négligence. Les lois, les règlements, les institutions voulus sont là, mais les budgets sont maigres et les pouvoirs se renvoient la patate chaude. De plus, malgré les vaillants efforts de l'abbé Turmel, la crise que traverse le patrimoine religieux ajoute à la confusion.